



Division des Personnels
d'Administration et d'Encadrement

CTA DU 18 JANVIER 2018

BILAN DU RIFSEEP ANNEE 2016

Ce document dresse le bilan de la mise en oeuvre du RIFSEEP au sein de l'académie d'Orléans-Tours. L'étude inclut une comparaison avec les autres académies.

Pour chaque corps sont présentés le classement par groupe et les montants moyens d'IFSE.

I-Corps des attachés d'administration de l'Etat (AAE) Année d'observation 2016

Les montants sont calculés en prenant en compte les ETP, et non les personnes physiques.

1/ Classement par groupe (logés et non logés) :

Les AAE sont classés dans 4 groupes.

On observe 53 % de non- logés contre 47 % de logés.

La majorité des AAE est classée dans les groupes 2 et 3, qui concentrent 81 % des effectifs du corps, ce qui correspond à la répartition nationale (82 %)

	Répartition	
	Non logés	Logés
Groupe 1	9	8
Groupe 2	109,2	55,2
Groupe 3	132,2	72,7
Groupe 4	47,4	21,4
Effectifs en ETP	297,8	157,3
		140,5

soit 53 % de non logés et 47 % de logés

	Répartition en pourcentage	
	Non logés	Logés
Groupe 1	3	5
Groupe 2	37	35
Groupe 3	44	46
Groupe 4	16	14
total	100	100

2/ Montants moyens d'IFSE :

Les moyennes des attributions indemnitaires des académies sont toutes supérieures aux socles indemnitaires ministériels. Par ailleurs, ces moyennes des indemnités des agents non logés sont supérieures dans l'académie d'Orléans-Tours à celles des autres académies. Celles des logés sont inférieures, sauf pour le groupe 1.

	socles applicables aux non-logés	Montant moyen d'IFSE moyenne des académies		Montant moyen d'IFSE dans l'académie d'Orléans-Tours	
		Non logés	Logés	Non logés	Logés
Groupe 1	5600	12819	8777	14568,5	10908
Groupe 2	5300	9648	6951	11188	6247
Groupe 3	4460	7756	5222	9118	4718
Groupe 4	3880	5875	3727	6381	3491

II- Corps des secrétaires administratifs (SAENES) Année d'observation 2016

1/ Classement par groupe (logés et non logés) :

Les SAENES sont classés dans 3 groupes.

On observe 20 % de logés contre 80 % de non-logés.

	Répartition	
	Non logés	Logés
Total	130,4	65,1
Groupe 1	124,6	0
Groupe 2	262	35
Effectifs en ET	517	416,7
		100,3

soit 80 % de non logés et 20 % de logés

	Répartition en pourcentage	
	Non logés	Logés
Total	25	16
Groupe 1	24	30
Groupe 2	51	54
Groupe 3	100	100
total	100	100

Académie Orléans-Tours

	Répartition en pourcentage	
	Non logés	Logés
Total	24	15
Groupe 1	13	15
Groupe 2	64	70
Groupe 3	100	100
total	100	100

Bilan national

Aucun agent n'est classé en groupe 2 sur le BOP 141. La même logique semble être appliquée au niveau national.

2/ Montants moyens d'IFSE :

	socles applicables aux non-logés	Montant moyen d'IFSE moyenne des académies		Montant moyen d'IFSE dans l'académie d'Orléans-Tours	
		Non logés	Logés	Non logés	Logés
Groupe 1	3320	5783	3684	6759	3440
Groupe 2	3200	5103	3114	5027	0
Groupe 3	3020	4550	2467	4453	2486

L'académie d'Orléans-Tours se situe plutôt dans la moyenne nationale.

III- Corps des adjoints administratifs (ADJAENES) Année d'observation 2016

1/ Répartition par groupe :

Les adjoints sont classés en 2 groupes.

	Répartition en % moyenne des académies	Répartition en % dans l'académie d'Orléans-Tours
Groupe1	6	2
Groupe 2	94	98
Effectifs en ETP	21476	889

Le groupe 2 concentre 94 % des effectifs au niveau national et 98 % à Orléans-Tours, ce qui montre une approche homogène de la répartition des adjoints dans les groupes.

2/ Montants moyens d'IFSE :

	Montants moyens d'IFSE	Montants moyens d'IFSE dans l'académie d'Orléans-Tours
socles indemnitaires	Moyenne des académies	
Groupe1	2210	3125
Groupe 2	2160	2160
		2897
		2812

Le montant moyen d'IFSE du groupe 2 (qui concentre 98 % des effectifs) est supérieur d'environ 30 % au montant moyen national.

IV/ CIA :

Le CIA n'est pas mis en place dans l'académie d'Orléans-Tours sauf pour les médecins.

Dans les académies versant du CIA, celui-ci reste un élément mineur du RIFSEEP, les montants versés étant très inférieurs aux plafonds réglementaires.

V/ Corps des médecins de l'éducation nationale :

1/ Répartition par groupe :

Les médecins sont classés en 2 groupes.

La situation déficitaire des médecins conduit à des modes d'organisation différents d'une académie à l'autre qui influencent fortement la répartition des médecins dans les groupes. Ainsi, dans l'académie d'Orléans-Tours, tous les médecins ont été classés en groupe 1, alors qu'au niveau national, seul 39 % des médecins est classé dans ce groupe.

2/ Montants moyens d'IFSE et de CIA :

	Montants moyens d'IFSE	CIA moyenne des académies	Montants moyens d'IFSE académie d'Orléans-Tours	CIA académie d'Orléans-Tours
Groupe1	5600	757	11529	2429
Groupe 2	5300	600	0	0

L'académie se situe au-dessus de la moyenne nationale, tant pour le montant d'IFSE que pour celui du CIA.

VI/ Corps des médecins de l'éducation nationale- conseillers techniques :

1/ Répartition par groupe :

Les médecins CT sont classés en 4 groupes.

L'académie d'Orléans-Tours classe ses médecins CT dans les groupes 2 et 3. Il n'y a que 5 agents.

2/ Montants moyens d'IFSE :

L'académie se situe au-dessus de la moyenne nationale, tant pour le montant d'IFSE que pour celui du CIA.

	Montants moyens d'IFSE moyenne des académies	CIA moyenne des académies	Montants moyens d'IFSE académie d'Orléans- Tours	CIA académie d'Orléans- Tours
Groupe1	8500	13152	820	0
Groupe 2	8000	12139	687	15750
Groupe 3	7500	9604	718	12656
Groupe 4	6500	10151	548	0

L'académie se situe au-dessus de la moyenne nationale, tant pour le montant d'IFSE que pour celui du CIA.

VII/ Corps des conseillers techniques de service social (CTSSAE) :

1/ Répartition par groupe :

Les CTSSAE sont classés en 2 groupes.

L'académie a classé 7 agents en groupe 1 et 10 en groupe 2. 41 % sont classés en groupe 1 et 59 % en groupe 2, contre 32 et 68 % au niveau national. Cependant compte-tenu des faibles effectifs, ces chiffres ne sont pas significatifs.

2/ Montants moyens d'IFSE :

	Montants moyens d'IFSE moyenne des académies	Montants moyens d'IFSE académie d'Orléans-Tours
Groupe1	3800	7083
Groupe 2	3600	5836

L'académie se situe au-dessus de la moyenne nationale.

VIII/ Corps des assistants de service social (ASSAE) :

1/ Répartition par groupe :

Les ASSAE sont classés en 2 groupes.

L'académie a classé tous les agents en groupe 1, alors qu'au niveau national 93 % des agents sont en groupe 2.

2/ Montants moyens d'IFSE :

	Montants moyens d'IFSE moyenne des académies	Montants moyens d'IFSE académie d'Orléans-Tours
Groupe1	4152	3924
Groupe 2	3971	0

L'académie se situe en-dessous de la moyenne nationale.

Il n'est pas possible de faire de comparaison pour le RIFSEEP des infirmières, nous n'avons pas de moyennes académiques et nationales (les infirmières sont passées au RIFSEEP à compter du 01/09/2016).

La prochaine population devant passer au RIFSEEP est celle des ITRF.